ASSOCIATION LA LETTRE · EN PRÉPARATION · OCTOBRE 2026

Burel / Marseille

La résidence Burel, 181 logements, dans le 14e arrondissement de Marseille. Une petite échelle, où une action bien coordonnée devient visible.

La priorité, à Burel : une formation qui fabrique des blocs de compétences. Apprendre un métier en construisant un jeu vidéo avec une IA, et en sortir avec des blocs de titres professionnels, validés par un jury, acquis à vie, à porter sur le CV. Autour d'elle, deux appuis : un toit pour celles et ceux qui ont un projet à mener ici, et un lieu d'accueil pour préparer ses démarches.



LETTRE 1 · LE CŒUR · LA PRIORITÉ

La formation

Construire un jeu vidéo avec une IA, et en tirer des blocs de compétences validés.



LETTRE 2 · LE TOIT · L'APPUI

L'hébergement participatif

Un toit, le temps qu'il faut, pour ceux qui ont un projet à mener ici. Ouvert à tous.



LETTRE 3 · L'EXPERTISE · L'APPUI

Droits d'auteur, orientation, démarches

Protéger ce qu'on crée, être guidé vers la bonne porte, préparer ses papiers.

La formation d'abord, parce que c'est elle qui ouvre les portes

À Burel, tout le monde a des projets : trouver un travail, reprendre des études, régler une dette, créer quelque chose. Ce qui manque, ce n'est pas l'envie : c'est une porte qui s'ouvre vraiment, avec une preuve à la main. C'est pourquoi la priorité de LA LETTRE à Burel est la formation, et ce qu'elle laisse sur le CV.

181
logements à Burel
une résidence, une échelle humaine

58 %
de pauvreté
quartier prioritaire Saint-Gabriel – Bon-Secours

30,4 %
des 16–25 ans ni en emploi ni à l'école
une jeunesse à qui ouvrir des portes

48,8 %
de familles monoparentales
un parent seul avec ses enfants

Ce qui change avec les blocs de compétences

LA RÈGLE

Ce qui se met sur un CV

Ni une formation, ni un atelier : **un bloc de compétences validé par un jury, avec son code RNCP**. Un bloc validé est acquis à vie et appartient à la personne, pas à l'organisme (Code du travail, art. L6113-1). Un titre entier en dix-huit mois est un pari ; un bloc tous les trois ou quatre mois est une ligne de CV.

LA MÉTHODE

Ce que LA LETTRE sait déjà faire

Un titre professionnel se valide sur un dossier où le candidat décrit ce qu'il a réellement fait, et sur une mise en situation devant un jury. « Quelqu'un qui a vu écrit ce qu'il a vu, et signe » est exactement la pièce qui manque à la plupart des candidats. Nous ne changeons pas la méthode : nous changeons sa destination.

Faire sortir, faire entrer

Le projet fait **sortir** les habitants vers ce qui existe déjà : la formation, le jury du certificateur, l'emploi, l'avocat, le notaire, la Banque de France, le service social, l'école, l'entreprise. Et il fait **entrer** dans la résidence des gens qui n'y viendraient pas autrement : formateurs, professionnels du jeu, employeurs, artistes, permanences des institutions. Dans les deux sens, on compte ce qui s'ouvre.

> **Pourquoi « LA LETTRE » ?** Parce qu'une lettre, c'est quelque chose qu'on écrit pour quelqu'un, et qui dit qui vous êtes et ce que vous savez faire. Nous aidons chacun à écrire la sienne, et à la faire signer par les bonnes personnes. Trois « Lettres » composent le projet : la formation, le toit, l'expertise. À Burel, la première passe devant.

Formation
Apprendre en fabriquant, bloc par bloc.

Preuve
Des témoins signés, dans les mots du référentiel.

Validation
Le jury du certificateur, par la VAE d'abord.

Toit et démarches
Deux appuis, jamais le moteur.

La formation : apprendre à fabriquer un jeu vidéo avec une IA

C'est l'activité principale. On n'apprend pas dans un livre : on fabrique, pour de vrai, un vrai jeu, et en le fabriquant on apprend des choses qui servent partout. Chaque atelier prépare un bloc de compétences de deux titres professionnels du ministère du Travail.

17	600 h	5	17
participants	de formation	blocs de compétences visés	dossiers de preuves
par promotion	par participant, en 7 blocs	deux titres professionnels	un par personne, dans les mots du référentiel

Ce qu'on fabrique

Le jeu s'appelle **« La Lettre »** : une nuit de 1919 dans un petit restaurant de Montmartre, trois personnages, une addition que deux artistes ne peuvent pas payer, et un tableau qui naît sur le mur. Dix moments obligés font avancer l'histoire ; à chaque fois, le joueur est libre, mais quelque chose finit par changer pour de bon. L'intelligence artificielle sert d'outil pour faire vivre les personnages, dans un cadre écrit par des humains : elle peut choisir le chemin, jamais là où l'histoire doit arriver.

Les deux titres, et leurs blocs

RNCP37674 · NIVEAU 5 (BAC + 2) · 2 BLOCS

Développeur web et web mobile

Bloc 1 · Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée. Dans le jeu : les écrans, les menus, le prototype jouable dans le navigateur.

Bloc 2 · Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée. Dans le jeu : la sauvegarde des parties, la base des personnages, le serveur, la documentation du déploiement.

RNCP42140 · NIVEAU 6 (BAC + 3) · 3 BLOCS

Concepteur designer UI

Bloc 1 · Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de supports de communication. Dans le jeu : les personnages, les décors, les maquettes d'écran, l'affiche.

Bloc 2 · Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique. Dans le jeu : le plan, la répartition du travail, la présentation au groupe, la veille.

Bloc 3 · Réaliser, améliorer et animer des sites web. Dans le jeu : le site du jeu, sa page de présentation, ses mises à jour.

Fiches consultées sur France Compétences le 21 octobre 2026 : RNCP37674 active jusqu'au 1er septembre 2028, RNCP42140 active jusqu'au 12 juillet 2027. Les deux titres sont ouverts à la formation continue, à l'apprentissage et à la VAE, sans prérequis de diplôme ; chaque bloc se valide séparément. Le certificateur est le ministère du Travail. Les fiches ont une date d'échéance : elles sont revérifiées avant chaque session.

Les 600 heures, et le bloc de compétences que chacune prépare

Sept blocs de formation, dans l'ordre de fabrication d'un jeu. Chacun est rattaché au bloc de compétences qu'il prépare ; les 60 premières heures sont le socle commun.

Heures	Bloc de formation	Ce qu'on y apprend, concrètement	Bloc de compétences préparé
60 h	Les bases du numérique	Se servir d'un ordinateur pour travailler : fichiers, outils, travail en ligne, sécurité.	Socle commun à tous les blocs
90 h	La chaîne de fabrication	Comment un jeu se fabrique, du premier croquis à la version jouable, et qui fait quoi.	Concepteur designer UI · bloc 2 (gestion et suivi de projet)
120 h	Le plan du jeu et la première version	Dessiner le jeu sur le papier, maquetter les écrans, construire une première version testable.	Concepteur designer UI · bloc 1 · Développeur web · bloc 1 (front-end)
100 h	L'IA comme outil	Faire parler et agir les personnages avec une IA, sans lui laisser le volant ; sauvegarder et servir les données du jeu.	Développeur web · bloc 2 (back-end)
80 h	Images, sons, assemblage	Dessins, décors, voix, musique, et comment tout assembler dans le jeu.	Concepteur designer UI · bloc 1 (éléments graphiques)
70 h	Fabriquer proprement, vérifier, protéger	Organiser le travail, tester, corriger, garder trace des versions, protéger ce qu'on crée (droit d'auteur).	Concepteur designer UI · bloc 2 · dossier professionnel
80 h	Le studio final	Comme dans un vrai studio : chacun son rôle, un délai, une version à livrer, un site qui la présente, un jury.	Concepteur designer UI · bloc 3 (sites web) · mise en situation

Les témoins signés, rédigés dans les mots du référentiel

Dans l'atelier	Le témoin signé dit	Le bloc visé
Dessiner le plan d'un niveau et ses écrans, sur papier puis en maquette.	« J'ai vu cette personne maquetter trois écrans du jeu et les faire tester par le groupe. »	Concepteur designer UI, bloc 1
Construire l'interface jouable dans le navigateur.	« … intégrer les écrans et les rendre dynamiques, avec l'IA comme outil, en expliquant chaque choix. »	Développeur web et web mobile, bloc 1
Faire sauvegarder une partie, créer la base des personnages.	« … créer la base de données du jeu et le service qui la lit. »	Développeur web et web mobile, bloc 2
Répartir le travail dans l'équipe, tenir le plan, présenter au groupe.	« … organiser le travail de quatre personnes sur six semaines et en rendre compte. »	Concepteur designer UI, bloc 2
Mettre le jeu en ligne et le faire connaître.	« … publier le site du jeu et le mettre à jour trois fois. »	Concepteur designer UI, bloc 3

Un témoin décrit ce qui a été vu, ni plus, ni moins. Il ne vaut ni diplôme ni bloc : il est une pièce du dossier que le jury du certificateur examinera.

Trois chemins vers la validation, dans l'ordre où ils s'ouvrent

L'association prépare et témoigne ; elle ne valide pas. Seul le certificateur, par son jury, délivre un bloc ou un titre. Trois chemins y mènent, et le premier est ouvert dès maintenant.

DÈS MAINTENANT

La VAE, bloc par bloc

Depuis 2024, toute personne qui prouve une activité en rapport avec un bloc peut en demander la validation, sans durée minimale d'expérience, sur la plateforme France VAE (loi du 21 décembre 2022 ; décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023). Les témoins signés, rédigés dans les mots du référentiel, sont les pièces du dossier ; le jury du ministère décide. C'est la porte qui s'ouvre avant même que l'association soit agréée.

ENSUITE

Un centre agréé partenaire

L'association prépare ; un centre déjà agréé pour le titre organise la session d'examen : évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation, jury. La personne passe le bloc chez le partenaire, avec notre dossier sous le bras. Ce partenaire est recherché dès la préfiguration.

L'OBJECTIF

L'association agréée

Déclaration d'activité de formation auprès de la DREETS, certification Qualiopi, puis agrément pour chaque titre (arrêté du 21 juillet 2016 ; Code de l'éducation, art. R338-8). Dix-huit mois, pas moins. Alors seulement nous écrirons « formation certifiante ».

Comment on apprend : d'abord essayer, ensuite choisir

Personne n'entre avec un métier déjà choisi. On essaie, on produit, on reçoit un retour, on recommence, on choisit, on prouve.

1. Explorer

Découvrir les outils, les métiers et les règles du studio. Essayer plusieurs tâches.

2. Tourner

Participer au jeu sur de petites missions : histoire, technique, images, son, tests.

3. Se poser

Choisir peu à peu un rôle principal et un rôle secondaire, et creuser : c'est le bloc visé.

4. Prouver

Dossier de preuves, part identifiée dans le jeu, journal de travail, retours des testeurs, jury.

Le papier signé : ce que c'est

- Un témoignage écrit : « J'ai vu cette personne faire ceci, ce jour-là. »
- Signé par quelqu'un de légitime : un professionnel, un formateur, un responsable d'association, un jury.
- Rédigé dans les mots du référentiel, bloc par bloc, pour servir au dossier de validation.
- Rangé dans un dossier qui s'enrichit avec le temps, et fait pour être montré.

Ce que ce n'est pas

- Ce n'est pas un diplôme, ni un titre, ni un bloc : seul le jury du certificateur les délivre.
- Aucune certification n'est présentée comme acquise ; aucun de nos papiers ne s'appelle « certification » avant l'agrément.
- On n'écrit jamais ce qu'on n'a pas vu.

Six familles de métiers à essayer, sur le même jeu

Un seul projet, et pourtant chacun peut y tenir un vrai rôle de production, puis en changer.

RACONTER
Écrire l'histoire, inventer les règles du jeu, construire les personnages.

CONSTRUIRE
Programmer, régler la technique, faire marcher l'IA.

VOIR ET ANIMER
Dessiner en 2D ou en 3D, animer, mettre en mouvement.

ÉCOUTER ET JOUER
Le son, les voix, la musique, et leur place dans le jeu.

OBSERVER ET MESURER
Regarder les joueurs jouer, noter ce qui coince, compter, tester.

ORGANISER ET LIVRER
Tenir le planning, coordonner l'équipe, livrer une version propre.

Pour qui, par étapes

D'ABORD

La formation continue

Pour les habitants de Burel et du quartier, et les demandeurs d'emploi : par sessions de douze à seize semaines, un bloc à la fois, 17 personnes par promotion. Financement possible par la Région ou France Travail une fois l'association déclarée et certifiée ; par le compte personnel de formation une fois référencée. Les premières sessions sont gratuites pour les participants, et nous le disons.

ENSUITE

L'apprentissage

Quand l'association sera aussi centre de formation d'apprentis : un apprenti, même sans le bac, entre avec un contrat chez un employeur et valide les blocs un par un, sur deux ans. Les deux titres l'autorisent. Les employeurs du jeu vidéo et du numérique sont approchés dès la première promotion, pour les stages d'abord.

Le feu vert avant de lancer

La formation complète ne démarre que si tout est réuni : un local, un organisme déclaré qui porte officiellement la formation, un centre agréé partenaire ou une voie VAE identifiée pour chaque bloc, l'argent, le matériel, une trésorerie suffisante et la sécurité. Tant que ce n'est pas le cas, on prépare, on ne promet pas.

Il existe une cinquantaine de métiers du jeu vidéo (France Travail) et plus de 1 000 entreprises en France, dont près de 600 studios (SNJV). Découvrir un métier n'est pas une promesse d'emploi : le secteur est exigeant. Ce que la formation garantit, c'est un savoir-faire réel, prouvé, qui sert aussi ailleurs : les deux titres visés sont des titres du web et du design, utiles bien au-delà du jeu.

Et après : reprendre des études, choisir un métier. Un bloc validé se porte sur le CV et s'additionne aux suivants ; le dossier de preuves permet aussi de reprendre des études qu'on croyait finies, d'entrer dans une formation, de choisir un métier après l'avoir essayé. Dans tous les cas, on avance avec France Compétences et un certificateur, jamais seuls.

L'hébergement participatif, ouvert à tout le monde

Des chambres, à côté de la formation, pour les personnes qui ont un projet à mener ici et qui ont besoin d'un toit le temps qu'il faut. Chacun participe, à sa mesure, à la vie du lieu. Le toit sert la formation ; il n'en est jamais la condition.

DES MOIS

Les artistes qui restent

Artistes en résidence, comédiens, auteurs, équipes de production, jurys et intervenants. Ils viennent créer, transmettre, et repartent avec une œuvre ou un atelier fait ici.

DES SEMAINES

Les jeunes travailleurs en mission

Ingénieurs, développeurs, stagiaires, apprentis, collaborateurs de partenaires venus pour quelques semaines, le temps d'une mission.

DES NUITS

Les accompagnants d'un parent à l'hôpital

Quelques nuits, près d'un proche hospitalisé, sans avoir à chercher loin ni à payer cher.

UNE NUIT, OU UN TEMPS

Celles et ceux qui ont besoin d'être eux-mêmes

Un endroit où l'on n'a rien à cacher ni à justifier. Une nuit, un week-end, le temps qu'il faut.

900
nuitées par an, au maximum
un plafond, pas un objectif

20 €
par nuit, à titre indicatif
participation associative

18 000 €
de recette au maximum
théorique, jamais garantie

0
ouverture sans accord écrit
du propriétaire des lieux

La règle de la maison

- On entre avec le prénom qu'on se donne ; personne ne demande de justifier qui l'on est.
- Ce qui se vit ici ne sort pas d'ici.
- Chacun participe à sa mesure ; personne n'est logé contre un service.
- Les désaccords se disent à la table commune, avec le garant de la maison ; personne n'est sanctionné pour avoir dit une difficulté de bonne foi.
- Discriminer est interdit (Code pénal, art. 225-1 et 225-2) ; nous nous l'interdisons aussi par écrit.

Ce que le toit rend possible

→ Accueillir les personnes nécessaires à la formation sans qu'elles aient à faire des heures de route : formateurs, professionnels du jeu, jurys.

→ Faire venir dans le quartier des gens qui n'y seraient jamais venus, et qui y laissent une trace utile.

→ Donner aux participants l'occasion de côtoyer des professionnels en chair et en os.

→ Préparer la mobilité au sens propre : se présenter, tenir un entretien, prendre sa place dans un groupe.

La condition absolue. Aucune chambre n'ouvre sans l'accord écrit du bailleur, un titre d'occupation en règle, une assurance, des règles de sécurité et d'accueil, et un traitement fiscal et comptable validé. Ce n'est pas une location touristique, et ça ne doit jamais y ressembler. L'hébergement pèse moins de 9 % des recettes prévues : un appui, jamais une condition de survie du modèle.

Une expertise à la portée de tous, et un lieu pour ses démarches

Deux savoirs rares, d'habitude réservés à ceux qui savent où les trouver, sont mis à la portée de tous ceux qui passent par la formation : protéger ce qu'on crée, et être guidé, très sérieusement, vers la bonne école, la bonne formation, le bon bloc, le bon métier.

EXPERTISE 1

Protéger ses droits d'auteur

Ce que chacun crée pendant la formation lui appartient : un dessin, une scène, un morceau de code, une musique. On apprend à dater et à garder trace (versions, données, contributions de l'IA), à savoir ce qu'on signe quand on rejoint un projet, à comprendre une licence, un contrat, une cession, et à ne pas se faire déposséder. La méthode de LA LETTRE elle-même est une œuvre, avec ses auteurs, protégée de la même façon.

EXPERTISE 2

Une ingénierie d'orientation de très haut niveau

Choisir une école, une filière, un bloc, un titre, un métier : c'est un travail, préparé comme tel. Notre orientation part de ce qu'on a vu faire, pas de ce qu'on déclare. Elle relie chaque preuve du dossier à ce qui existe vraiment : les blocs, les titres, les passerelles, la VAE, les formations en alternance, les études supérieures. Elle se fait en intra et à l'externe, avec les établissements, les universités, les organismes et les entreprises partenaires.

Le lieu d'accueil : trouver la bonne porte pour ses démarches

Un papier qui manque, un litige qui traîne, une succession, des dettes, un loyer en retard, un courrier du bailleur ou d'un commissaire de justice qu'on n'ose plus ouvrir : le lieu d'accueil est là pour ça, **400 heures par an**, avec quatre rendez-vous possibles. Il porte aussi l'association des locataires de la résidence, qui se prépare aux élections des représentants des locataires chez le bailleur.

A · LES PAPIERS

Numériser, classer, faire un sommaire, repérer ce qui manque, prendre un rendez-vous.

B · AVANT UN LITIGE

Mettre les faits dans l'ordre et les dater, réunir contrats et courriers, montrer sa bonne foi par écrit, écrire ses questions pour le professionnel.

C · CHEZ LE NOTAIRE

Succession, indivision, logement, donation : réunir les actes et les pièces, faire l'arbre des personnes, préparer le rendez-vous.

D · BUDGET, DETTES, LOYER

Lister dettes, revenus et charges, rassembler les justificatifs, répondre au bailleur ou au commissaire de justice, orienter vers le bon guichet.

Ce que l'association fait

- Informer, de façon générale, qu'un dispositif ou un professionnel existe.
- Aider matériellement : classer, scanner, remplir un formulaire, prendre rendez-vous.
- Construire une chronologie, préparer la liste des questions, écrite par la personne.
- Orienter vers le Point-Justice, un avocat, un notaire, un conciliateur, la Banque de France, le CCAS, l'ADIL.

Ce qu'elle ne fait pas

- Dire à quelqu'un quelle action en justice il « doit » engager, ou lui prédire ses chances.
- Écrire à sa place une requête, une assignation, un acte ; le représenter devant un tribunal.
- Se faire passer pour un avocat ou un notaire à bas prix.

Participation de référence : 10 € de l'heure pour l'aide administrative et la préparation, avec gratuité ou prise en charge possible. Ce n'est jamais une consultation juridique : celle-ci est réservée par la loi aux professionnels habilités (loi du 31 décembre 1971, art. 54). Principe « dossier prêt à lire » : l'association prépare la matière, le professionnel fait son métier.

Combien ça coûte, à peu près, et qui paie quoi

Ce sont des repères de travail, pour donner une taille au projet. Aucune somme n'est obtenue ni engagée. Tout sera recalculé après devis, conventions et décisions de financement. La formation est le moteur : elle fait près de 88 % des recettes.

D'où viendrait l'argent (une année)

Ressource	Montant
Formation (17 personnes × 600 h × 18 € l'heure)	183 600 €
Hébergement (900 nuits × 20 €, au maximum)	18 000 €
Lieu d'accueil (400 h × 10 €)	4 000 €
Ville (hypothèse)	2 000 €
Adhésions (hypothèse)	1 500 €
Département (hypothèse)	500 €
Total, scénario central	**209 600 €**

Où irait l'argent (une année)

Dépense	Montant
Formateurs et experts	52 000 €
Coordinateur	31 000 €
Ordinateurs et matériel	30 000 €
Deux apprentis	22 000 €
Aménagement des locaux	12 000 €
Logiciels, IA, stockage en ligne	9 000 €
Administration, assurance, appui juridique	8 500 €
Qualité et agrément (Qualiopi, DREETS)	7 500 €
Jurys, VAE, accompagnement à la validation	6 000 €
Hébergement	6 500 €
Communication et insertion	5 000 €
Total	**189 500 €**

À retenir. La formation fait près de 88 % des recettes : c'est elle le moteur. L'hébergement et le lieu d'accueil donnent de l'ampleur au projet, mais ne le financent pas. Sans hébergement, les recettes prudentes sont de 191 600 €. Le seuil indicatif est d'environ 17,80 € par heure et par stagiaire hors hébergement ; l'hypothèse centrale est de 18 €. Le solde théorique de 20 100 € n'est pas un bénéfice : il absorbe les imprévus, les impayés, le renouvellement du matériel et la trésorerie. Le tout obéit à la règle du feu vert : **environ 180 000 € de ressources doivent être sécurisées avant les gros engagements, et rien ne démarre sans local, portage de la formation, financement, équipement, trésorerie et sécurité.**

Ce que coûte un bloc, et ce qu'il rapporte à la personne

Un bloc de formation de 80 à 120 heures revient à environ 1 500 à 2 200 € par participant au tarif de référence. Un bloc de compétences validé est acquis à vie, se porte sur le CV, et ouvre au bloc suivant. Pour un financeur, c'est une dépense mesurable sur une unité qui ne se perd pas : c'est l'argument que nous porterons à la Région, à France Travail et aux OPCO.

Trois lignes rouges, et chacun dans son métier

Le droit

L'aide aux démarches n'est jamais une consultation juridique. Conseil et stratégie restent aux avocats et aux notaires, avec qui on passe des conventions. Les limites sont celles de la loi du 31 décembre 1971 : préparer, oui ; consulter, non.

Les locaux

Accord écrit du bailleur avant toute ouverture, titre d'occupation, assurance, sécurité, règles d'accueil. Jamais assimilable à une location touristique.

La formation

Déclaration d'activité dès la première convention, objectifs et évaluations écrits, preuves gardées, données et créations datées et versionnées. Rien ne s'appelle « certification » avant l'agrément ; aucun bloc n'est annoncé comme acquis avant la décision du jury.

Chacun reste dans son métier

L'association accueille, prépare, forme et fait le lien. Le certificateur et son jury valident. Les avocats et défenseurs conseillent et représentent. Les notaires conseillent et rédigent les actes. La Banque de France, le CCAS et les travailleurs sociaux traitent le surendettement et le budget. Le bailleur décide des locaux. La police et la justice gardent leurs missions. C'est cette séparation qui rend le projet solide.

Ce qu'on mesure, et ce qu'on ne mesure pas

On compte les **portes réellement ouvertes** : entrées en formation, blocs de formation terminés, dossiers de preuves constitués, demandes de VAE déposées, blocs de compétences validés par le jury, stages, apprentissages, contrats, rendez-vous obtenus auprès des institutions, dossiers de démarches préparés et aboutis, nuitées liées à un vrai projet. On ne compte jamais des soupçons : ni origines, ni opinions, ni « familles à risque ». On mesure l'action du projet, pas les personnes.

Indicateur	Départ	À 6 mois	À 18 mois	Source
Participants entrés en formation	0	17	34	Registre des conventions
Blocs de formation terminés (sur 7 par personne)	0	51	170	Feuilles d'émargement, évaluations
Dossiers de preuves constitués, dans les mots du référentiel	0	17	34	Dossiers signés
Demandes de VAE déposées, bloc par bloc	0	5	25	Récépissés France VAE
Blocs de compétences validés par un jury	0	0	12	Décisions du certificateur
Stages, apprentissages, contrats obtenus	0	4	15	Conventions, contrats
Dossiers de démarches préparés et aboutis	0	20	60	Registre du lieu d'accueil
Nuitées liées à un vrai projet	0	150	600	Registre de la maison

Un indice simple, l'IDOL, compte les portes ouvertes dans six directions : formation, emploi, institutions, budget et droit, culture, production. Il mesure l'action du projet, jamais les personnes. Les mineurs sont une priorité de gouvernance : un adulte peut repérer une difficulté et reste factuel ; un protocole dit qui prévenir ; personne n'enquête.

Par étapes, et en demandant peu à la fois

Deux locaux, deux fonctions : une Maison pour l'accueil et les démarches (aménagement estimé à 3 000 €), une Fabrique pour la formation (17 postes, 1 poste formateur, réseau, vidéoprojection, studio ; aménagement 9 000 €, ordinateurs 30 000 €, logiciels et IA 9 000 €). Aucun local n'est considéré acquis avant l'accord écrit du bailleur.

Oct.–nov. 2026

Préfiguration administrative. Réunion des partenaires : corriger, répartir les rôles, décider ce qui peut démarrer. Recherche d'un centre agréé partenaire.

Nov.–déc. 2026

Interlocuteurs et protocoles. Feu vert ou non sur les locaux et le portage de la formation. Déclaration d'activité de formation dès la première convention.

Janv.–mai 2027

Première promotion : blocs 1 à 3 (270 h). Hébergement si autorisé. Premiers témoins rédigés dans les mots des référentiels.

Juin–sept. 2027

Blocs 4 à 7 (330 h), studio final, jury blanc. Premières demandes de VAE déposées, bloc par bloc. Démarche Qualiopi engagée.

Oct. 2027 → 2028

Bilan : les portes réellement ouvertes, les blocs validés. Deuxième promotion. Qualiopi, puis demande d'agrément pour les deux titres.

Un calendrier rapide ne justifie pas un lancement imprudent : chaque étape ne s'ouvre que si la précédente est tenue.

Ce que nous demandons maintenant

Une réunion de préfiguration, pour valider ensemble huit points : le diagnostic, les deux titres visés et leurs blocs, le centre agréé partenaire, les deux locaux, le portage de la formation, le financement, l'hébergement et les indicateurs.

- → **Région, France Travail, OPCO** : financement de la formation, bloc par bloc, et des premières VAE.
- → **DREETS** : déclaration d'activité, puis Qualiopi et agrément ; **un centre agréé** pour les deux titres : les sessions d'examen en attendant.
- → **Vilogia** : les deux locaux et le cadre immobilier ; l'association des locataires de la résidence.
- → **Ville** : prévention, jeunesse, citoyenneté, accès au droit. **Département** : insertion, familles, mineurs, action sociale.
- → **Entreprises du jeu et du numérique** : matériel, mentorat, stages, jurys, apprentissage, recrutement.
- → **Avocats, notaires, Banque de France, points conseil budget, structures culturelles** : les permanences du lieu d'accueil.

La présence d'un partenaire dans ce schéma ne vaut ni accord, ni engagement financier. Chacun intervient dans son champ de compétence.

contact@la-lettre-marseille.com

Site : la-lettre-marseille.com · Association loi 1901 en cours de création · Les informations précises (partenaires, chiffres détaillés, adresses) sont réservées aux échanges sous accord.